

Rador



Manuel d'utilisation

TOUT MODÈLE RADIOR

RADIOR - 39 CHEMIN DE LA VEYLE - 01310 SAINT-REMY

Avant-propos



Vous êtes le nouveau propriétaire d'un vélo **RADIOR** fabriqué en France, confortable et fiable.
Sa facilité d'utilisation et ses capacités d'adaptation aux conditions de route rencontrées le rendent unique sur le marché.

Vous trouverez dans ce manuel d'utilisation, les informations nécessaires pour :

- Vous aider à régler et entretenir votre vélo
- Rouler longtemps, confortablement et en toute sécurité
- Optimiser ses performances

Vous pourrez retrouver ce manuel d'utilisation sur notre site :

www.rador-bike.fr

Ou nous contacter : contact@rador-bike.fr

Nous vous remercions pour votre confiance, et restons à votre écoute pour toute suggestion, bonne route !

Il est impératif de lire attentivement cette notice avant la première utilisation de votre Vélo à Assistance Electrique.

Les symboles ▲ indiquent les exigences de sécurité à respecter.

Vous trouverez les informations complémentaires à ce manuel dans les notices Valeo fournies :

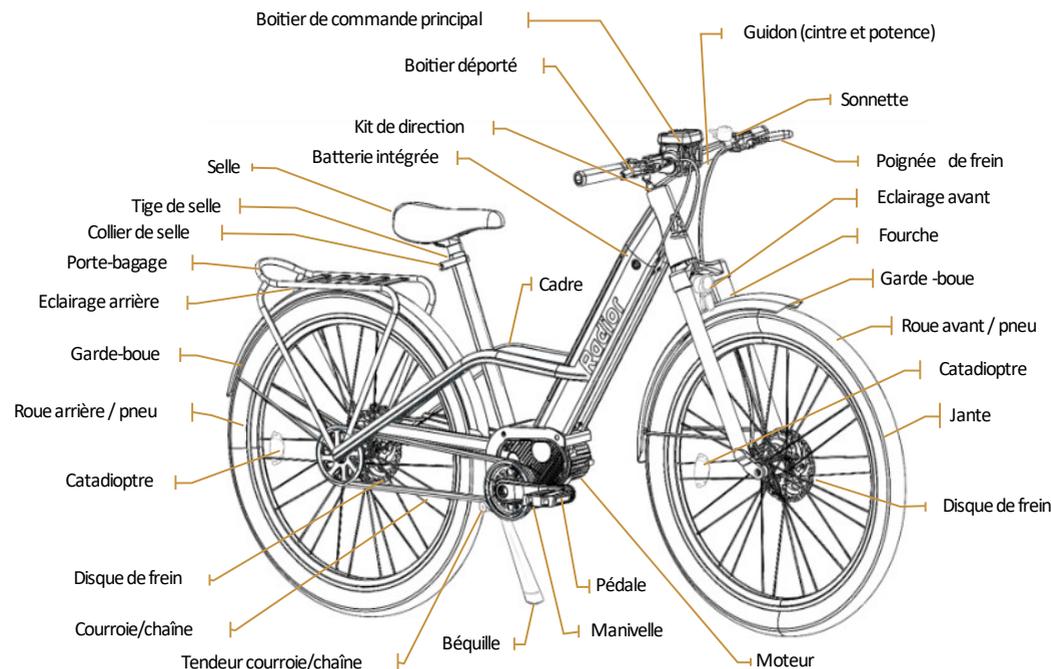
Batterie – Interface utilisateur – Démarrage rapide - Motorisation

Sommaire

	Page
1 – Votre Vélo à Assistance Electrique – VAE	5
1-1 Les composants	5
1-2 Les caractéristiques techniques	6
1-3 La sécurité	6
1-4 Enregistrement du vélo au fichier national unique des cycles	6
2 – Avant de rouler, réglages et vérifications	7
2-1 Réglage du guidon et de la potence	7
2-2 Installation des pédales	8
2-3 Hauteur et réglage de la selle	8
2-4 Réglage et vérification des freins	9
2-5 Jeu de direction	11
2-6 Eclairage	12
2-7 Roues et gonflage des pneumatiques	13
2-8 Tension courroie/chaîne	14
2-9 Fourche télescopique	14
2-10 Couples de serrage	15
3 – Utilisation de votre Vélo et de son Assistance Electrique	16
3-1 Composants de l'assistance électrique	16
La batterie	16
Le moteur et la boîte de vitesses	19
Les commandes	20
3-2 Fonctionnement de l'assistance	21
3-3 Fonction Lock sécurité - dispositif antivol	22
3-4 Diagnostic de pannes	23
4 – Accessoires	23
- Béquille	23
- Porte-bagage	23
- Sonnette	23
- Garde-boue	23
5 – Entretien et Maintenance	25
- Nettoyage	25
- Maintenance	25
6 – Conditions de Garantie	26
7 – Recyclage	26

1 - VOTRE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE - VAE

1-1 - LES COMPOSANTS



Les composants critiques pour la sécurité du produit et montés à la livraison ont été définis pour respecter les normes en vigueur, vous ne devez pas les démonter.

Si vous êtes amené à remplacer ces pièces, il est important pour votre sécurité de choisir des pièces d'origine, ou de demander conseil à votre revendeur.

1-2 - LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

▲ Votre vélo RADIOR a été conçu par notre bureau d'études pour un usage en ville ou en trekking sur des chemins peu accidentés. Il n'est néanmoins pas prévu pour une utilisation en VTT ou dans des conditions d'endurance sévères type chemins accidentés, marches, ornières...

Toute utilisation autre que celle prévue, pourrait entraîner une dégradation anormale de votre vélo, vous mettre en danger et supprimer toute prise en charge sous garantie.

Le poids de votre VAE est de **28 kg**.

La charge maximale embarquée autorisée, conducteur + charge, est de **122 kg**.

La vitesse maximale avec assistance est de **25 km/h**.

Votre vélo RADIOR est équipé d'une motorisation, d'une boîte de vitesse et d'un système de transmission permettant de passer 7 vitesses automatiquement. Le contrôleur électronique se charge d'optimiser les rapports de transmission en fonction du profil de la route ou des efforts demandés.

1-3 - LA SÉCURITÉ

Quelques conseils avant de démarrer...

La pratique du vélo comporte des risques de chutes ou de collisions. Pour éviter les blessures corporelles, nous vous conseillons de vous munir d'un maximum d'équipements de sécurité, en particulier le **port d'un casque** homologué est fortement recommandé dès que vous roulez. Il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Equipez-vous aussi de vêtements pratiques, qui vous permettent d'être facilement visible des autres utilisateurs de la chaussée, couleurs vives, fluorescentes, réfléchissantes... l'utilisation de gants vous protégera en cas de chute.

Attention aux sangles, lanières, écharpe, jupe ou autres objets risquant une prise dans les rayons.

Vous devez vous soumettre aux exigences légales de sécurité du pays dans lequel vous circulez et donc respecter le **code de la route** en France.

L'entretien périodique de votre vélo vous permettra de rouler en toute sécurité. Il est recommandé de contrôler régulièrement : le fonctionnement optimal des freins, le gonflage des pneumatiques, la qualité des jantes, l'absence de jeu dans la direction, le fonctionnement de l'éclairage.

▲ Toute utilisation par une personne autre que l'utilisateur habituel doit être maîtrisée : Ne prêtez votre vélo qu'à une personne présentant toutes les capacités nécessaires à le conduire en toute sécurité, informez ce conducteur de toutes les consignes de ce manuel.

Ne laissez pas le VAE à disposition d'enfants sans surveillance.

1-4 - ENREGISTREMENT DU VÉLO AU FICHER NATIONAL UNIQUE DES CYCLES

Vous avez acheté un vélo RADIOR qui a été préalablement marqué et enregistré dans le FNUCI, pour faciliter sa traçabilité en cas de vol. Ce Fichier National Unique des Cycles Identifiés est géré par l'association APIC <https://apic-asso.com/qui-sommes-nous/>
Vous devez compléter l'enregistrement de votre vélo en vous connectant à la page du site qui vous a été fournie lors de l'achat par votre revendeur.

2 - AVANT DE ROULER, RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS

La selle, le guidon, les leviers de frein font partie du poste de conduite qui, pour votre confort et votre sécurité, doit être adapté à votre morphologie. Il est préférable de faire réaliser ces réglages par votre spécialiste. Si vous devez les réaliser vous-même, voici nos préconisations.

2-1 - RÉGLAGE DU GUIDON ET DE LA POTENCE

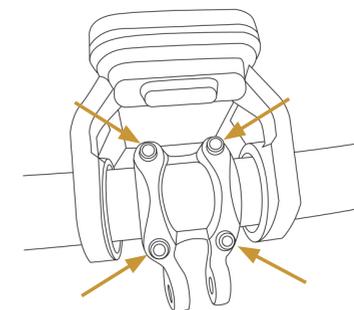
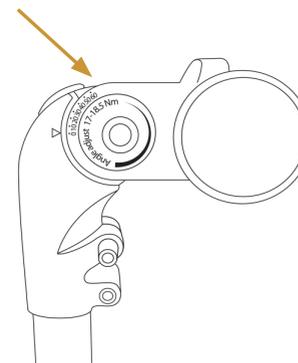
Après déballage du carton, vous devez tourner l'ensemble potence/guidon perpendiculairement à l'axe du vélo, puis resserez les 2 vis au couple de 10Nm maxi.

Pour conduire confortablement, le guidon de votre vélo doit être adapté à votre besoin sans que la position des mains ne descende en dessous de la hauteur de la selle.

Vous pouvez adopter une position droite, qui sollicite davantage la colonne vertébrale ou une position plus courbée qui sollicite les bras et les poignets.

Les réglages de l'orientation du cintre de guidon et de la potence permettent de positionner vos mains.

Dévissez la/les vis concernée(s), réglez les positions souhaitées et revissez en utilisant les couples préconisés.



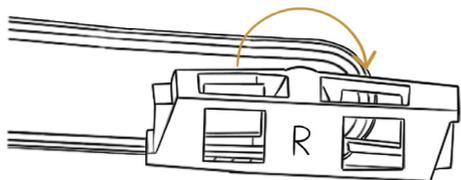
Vérifiez la bonne qualité des poignées et leur maintien suffisant sur le guidon.

▲ Si vous équipez votre vélo de prolongateurs, bar-ends, ou d'un cintre multi-position ou si vous modifiez significativement la hauteur assurez-vous que ces changements n'aient pas d'influence négative sur le temps de réponse au freinage ou sur le comportement du vélo dans les virages. Vérifiez que la longueur des durites de frein est correcte dans toutes les positions du guidon.

Votre vélo RADIOR est équipé d'un cintre de guidon en matériau composite. Une exposition prolongée au soleil ou à une température élevée (supérieure à 40 ° C) dans un environnement confiné peut altérer les matériaux composites. Voir remarque sur la durée de vie des matériaux composites au § maintenance.

2-2 - INSTALLATION DES PÉDALES

Si les pédales ne sont pas montées lorsque vous recevez votre vélo vous devrez réaliser les opérations suivantes :

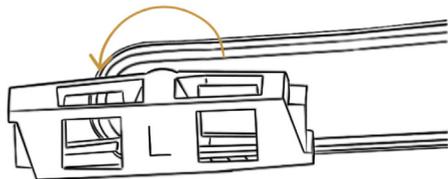


Pédale droite (repère R sur la pédale).

Visser à la main la pédale dans l'axe de la manivelle droite du pédalier, dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à léger blocage puis utiliser une clé pour assurer un serrage complet de 25Nm.

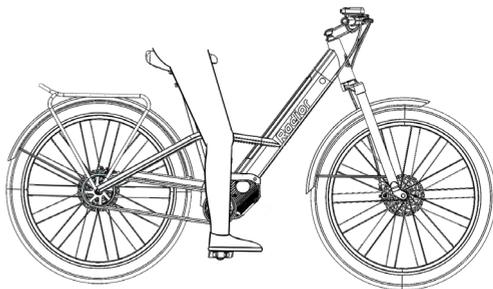
Pédale gauche (repère L sur la pédale).

Visser à la main la pédale dans l'axe de la manivelle gauche du pédalier, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, jusqu'à léger blocage puis utiliser une clé pour assurer un serrage complet de 25Nm.

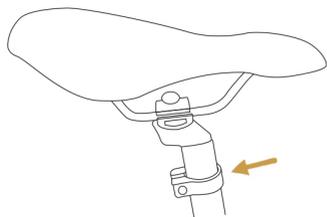


2-3 - HAUTEUR ET RÉGLAGE DE LA SELLE

Afin de vérifier si la selle se trouve dans une position optimale, nous vous conseillons de procéder ainsi : lorsque vous êtes assis sans contrainte sur votre selle (vous pouvez vous appuyer contre un mur pour faciliter cette opération), talon sur la pédale en position basse, vos jambes doivent pouvoir alternativement être allongées sans déhanchement.



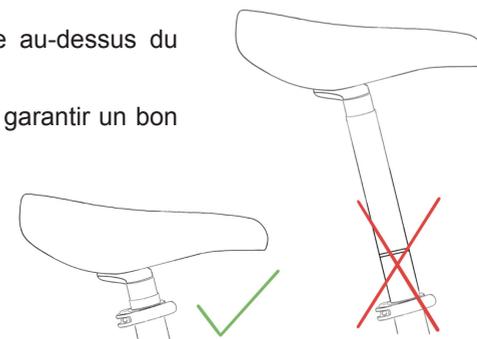
Votre vélo est initialement équipé d'un système de serrage de la tige de selle par vis. Pour régler la hauteur de selle, utilisez une clé Allen de 4 mm, desserrez, appliquez la bonne hauteur et resserrez. Ce dispositif est compatible avec un dispositif de serrage à levier. Dans ce cas ouvrez le levier du collier de selle, appliquez la bonne hauteur, resserrez le levier.



▲ Vous ne pouvez pas monter la selle au-dessus du repère indiqué sur le tube de selle.

Ce repère ne doit pas être apparent pour garantir un bon maintien de la selle et éviter tout accident.

Vous pouvez ensuite adapter l'inclinaison ou l'avancement de la selle dans la position qui vous convient avec la vis de réglage.

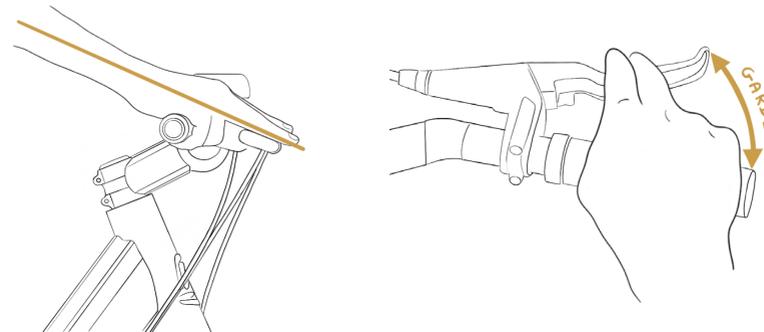


2-4 - RÉGLAGE ET VÉRIFICATION DES FREINS

La poignée gauche sur le guidon actionne le frein avant, la poignée droite actionne le frein arrière.

Vous pouvez orienter les poignées pour faciliter la manipulation des leviers de freins et le confort d'utilisation.

La position idéale pour permettre d'accéder correctement aux freins est de positionner vos doigts et vos mains, dans le prolongement de l'avant-bras, deux doigts sur le levier.



La garde entre les leviers et le guidon peut être réglée par la vis située sur le levier.

Votre système de freinage est composé de freins à disque hydrauliques très performants.

Avant d'utiliser pour la première fois votre vélo sur une grande distance, nous vous conseillons de tester à petite vitesse les freins et leur réglage pour vous familiariser avec leur réponse.

Le réglage initial a été réalisé par un professionnel. Les freins sont des éléments de sécurité, un contrôle régulier est nécessaire : pas de fuite de liquide, durites en bon état, pas de coupure ou trace de frottement. Les plaquettes doivent être contrôlées et changées dès que l'usure est trop importante. Vous devez, à chaque utilisation, être attentif au moindre changement de réaction des freins, si vous avez un doute, faites contrôler votre vélo par un spécialiste.

Le changement des composants de friction et du liquide hydraulique doit être opéré par un spécialiste.

▲ Attention : si vous avez démonté les roues avant et arrière, évitez de manipuler les leviers de freins. Si nécessaire, il faut glisser entre les plaquettes de freins, les cales fournies dans la pochette de service.

Si vous oubliez les cales, le risque est une sortie des pistons de l'étrier de freins qui peut empêcher le remontage de la roue voire même provoquer une fuite de liquide. Dans le cas où la sortie des pistons bloque le montage de la roue, il sera nécessaire de retirer les plaquettes pour repousser les pistons, par exemple avec un démonte-pneu en plastique, sans toucher les leviers de freins. Assurez-vous qu'aucune fuite de liquide n'est présente autour des étriers de freins. Attention cette opération intervient sur un élément de sécurité, nous vous conseillons vivement de vous adresser à votre revendeur.

▲ Après une utilisation intensive, la surface des disques de freins et les parties environnantes, plaquettes, leviers... peuvent atteindre des températures élevées. Vous devez attendre le refroidissement complet, au minimum 30 minutes, avant d'approcher vos mains ou toute surface fragile.

▲ Attention : Par temps de pluie ou sur une route mouillée, la distance de freinage est plus grande. Roulez plus lentement et anticipez pour éviter de freiner brutalement.

▲ Nettoyez les surfaces de freinage après une sortie sous la pluie à l'aide d'un produit spécial freins et avec un chiffon propre.

Il n'y a pas de modulation de la puissance de freinage sur votre VAE.

2-5 - JEU DE DIRECTION

Le jeu de direction, n'est pas une partie visible. En haut de la fourche, il permet à celle-ci de tourner avec précision dans le tube de cadre.

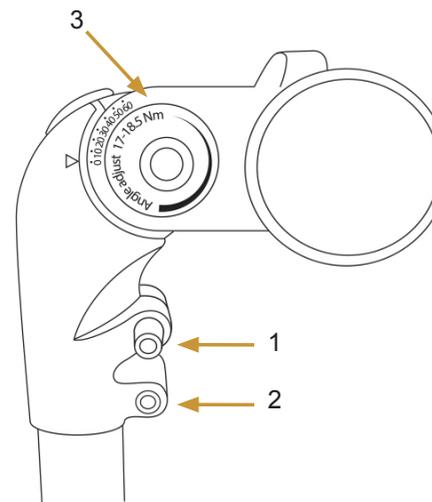
Il ne doit pas être trop serré sinon il pourrait casser et risquer d'entraîner un accident ou une blessure.

Il peut subir des sollicitations importantes et des chocs si les conditions de roulage sont difficiles. Si un jeu apparaît, il peut dégrader la durée de vie de votre VAE, il faut corriger ce jeu rapidement.

Voici comment le contrôler :

Serrez le frein avant, roue avant au sol, sollicitez le vélo avec les mains sur le guidon alternativement d'avant en arrière puis d'arrière en avant.

Si vous constatez un mouvement anormal ou un bruit de choc, procédez au resserrage :



1 - Desserrez les vis de fixation de la potence sur l'axe de direction 1, 2.

2 - Serrez la vis de réglage 3 au ressenti jusqu'à éliminer le jeu – ne forcez pas cette vis, et vérifiez qu'il n'y a pas de résistance ou un bruit de frottement lorsque vous manœuvrez la fourche, si tel est le cas, faites contrôler votre VAE.

3 - Vérifiez la position correcte de la potence et serrez ses vis de fixation au couple préconisé.

Nous vous conseillons de faire procéder au contrôle régulier de la direction par un spécialiste et de lui confier la réparation de votre VAE si vous avez constaté une anomalie.

2-6 - ÉCLAIRAGE

L'éclairage avant et arrière de votre VAE est alimenté par la batterie et contrôlé par le système de gestion électronique.



Appuyez sur le bouton 2 du boîtier de commande principal (voir § les commandes) pour actionner l'éclairage. Pressez à nouveau le bouton pour l'éteindre.

Un voyant s'affiche sur l'écran principal lorsque l'éclairage est en fonctionnement.



▲ Vérifiez régulièrement votre éclairage, nettoyez-le et assurez-vous que rien ne l'obstrue.

Il est obligatoire sur la voie publique dès que la visibilité diminue : temps gris, brouillard, nuit, tunnel.

Un catadioptre avant, un catadioptre arrière, et des catadioptres de roue sont installés et doivent toujours rester en bon état et visibles. Le remplacement si nécessaire doit être effectué avec des pièces de rechange appropriées.

2-7- ROUES ET GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

Les roues sont un élément de sécurité de votre vélo à assistance électrique. Les roues doivent être fixées correctement.

Le couple de serrage des roues doit être conforme aux valeurs préconisées (voir tableau des couples de serrage préconisés).

▲ En cas de démontage des roues, assurez-vous de ne pas manipuler les leviers (voir § réglage et vérification des freins).

Après remontage des roues, vérifiez le bon centrage de la roue avant par rapport à la fourche et le bon centrage de la roue arrière par rapport au cadre.

Les pneumatiques doivent être correctement gonflés.

Contrôler régulièrement la pression de vos pneus vous assurera sécurité et longévité.

La pression maximale du pneumatique est indiquée sur le pneumatique lui-même.

Une pression maximale est aussi préconisée sur la jante, il faut limiter le gonflage à la pression la plus basse des deux. En fonction du terrain rencontré et du confort souhaité, la pression peut être ajustée.

Vos pneumatiques doivent être changés dès que vous constatez une usure anormale, une entaille, ou toute déformation.

Remplacez les pneumatiques ou chambres à air par des pièces de rechange appropriées et certifiées.

Pour le démontage ou remplacement des chambres à air, utilisez des démonte-pneus en plastique.

Il est recommandé de changer le fond de jante tous les ans.

Veillez à ce que la jante soit en bon état à l'intérieur, lisse et sans fissure apparente afin que le pneumatique adhère parfaitement et de manière symétrique sur toute la surface de la jante.

Les jantes ne doivent pas présenter de déformation même locale, pas de fissure, pas de voile (faire tourner la roue librement et vérifier la régularité de la rotation).

Vérifiez l'état des rayons car tout rayon endommagé peut entraîner la rupture de la roue et donc une chute dangereuse.

2-8 - TENSION COURROIE / CHAÎNE

Un galet tendeur assure la tension, il n'y a pas de réglage particulier mais un contrôle régulier de la fixation du galet et du bon fonctionnement est nécessaire.

2-9 - FOURCHE TÉLESCOPIQUE (MODÈLE GARUDA OU EN OPTION SUR LE MODÈLE PHEN'X)

Pour un plus grand confort en dehors des voies goudronnées, votre vélo GARUDA est équipé d'une fourche télescopique haut de gamme de 100 mm de débattement offrant de très grandes performances.

Elle possède un ressort pneumatique qu'il convient de régler en fonction de votre poids avant toute utilisation à l'aide d'une pompe à haute pression. Un tableau présent sur la fourche ou dans sa notice vous donne le réglage préconisé.

Cette fourche possède également un réglage du rebond, vitesse de retour à la position initiale, qu'il convient d'ajuster en fonction de votre ressenti.

Un système de blocage manuel accessible en roulant permet de réduire le pompage de la fourche lors du pédalage « en danseuse » ou sur les surfaces bitumées.

Pour tous ces réglages et pour l'entretien de ce composant, vous pouvez consulter la notice du fabricant de la fourche, ou pour plus de sécurité, nous vous conseillons de solliciter votre revendeur.

2-10 - COUPLES DE SERRAGE PRÉCONISÉS ET SPÉCIFICATIONS :

Composant	Couple de serrage	Spécifications
Tige de selle	selle sur tige de selle : 22 Nm	Diamètre : Ø31.6
Collier serrage tige de selle	serrage collier : 6 Nm	Diamètre : Ø34
Cintre - guidon	Serrage cintre sur potence : Max 6 Nm (vérifier la valeur sur le composant)	Diamètre cintre : Ø31.8
Pivot - tube de direction	Serrage potence sur tube : Max 10 Nm (vérifier la valeur sur le composant)	Diamètre pivot : 1" 1/8 - Ø28.6 Standard jeu de direction : Garuda : ZS44/28.6 – ZS56/30 Phen'X : ZS44/28.6 – ZS56/40
Potence	Réglage orientation potence : Min 15Nm Max 18.5 Nm	-
Poignées	3 Nm	-
Pédales	25 Nm	-
Manivelles	40 Nm	Manivelles : ISIS 160 mm
Axes de roue	10 Nm	Arrière : Standard 12x142mm, Axe traversant filetage M12x1.5, longueur 162mm Fourche rigide : Standard 12x100mm, Axe traversant filetage M12x1.5, longueur 113mm Fourche télescopique : Axe rapide 9x100mm
Pignon arrière	40 Nm	Pignon : Hyperglide 9v, 26 dents
Plateau	40 Nm	Plateau moteur : ISO 4156, 28 dents Ecroû 16 empreintes, compatible Hollotech 2
Raccord de durit	4 Nm	-
Freins	Levier de frein : 4 Nm Disque de frein : 4 Nm Étrier de frein : 6 Nm	Avant : Postmount 160 Arrière : Adaptateur IS arrière pour étrier Postmount 160 Diamètre disque : 160 mm
Porte-bagage	4 à 5 Nm	-
Garde-boue	4 à 5 Nm	-
Moteur	18 Nm	-

En cas de changement de composant, veuillez vérifier les préconisations du fabricant du composant et en cas de doute, consultez votre revendeur.

3 - UTILISATION DE VOTRE VÉLO ET DE SON ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

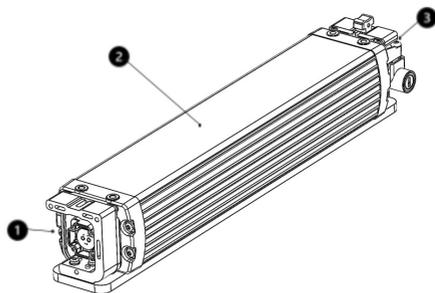
La plage de température d'utilisation de votre vélo à assistance électrique est :
-20° à +50 °C.

3-1 - COMPOSANTS DE L'ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

● LA BATTERIE

Votre vélo électrique dispose d'une batterie intégrée au cadre, discrète, performante :
VALEO Ultra i500

- 1 - Connecteur électrique
- 2 - Batterie
- 3 - Système de verrouillage



Veillez consulter la notice Valeo de votre batterie et respecter les instructions des étiquettes présentes sur la batterie et le chargeur.

La batterie est pratique à charger sur le secteur à l'aide d'un chargeur et d'une prise standard.

Il est recommandé de charger la batterie à l'intérieur, à l'abri des intempéries, éloignée de matériaux inflammables, à une température comprise entre 0 et 45°C, et sous surveillance.

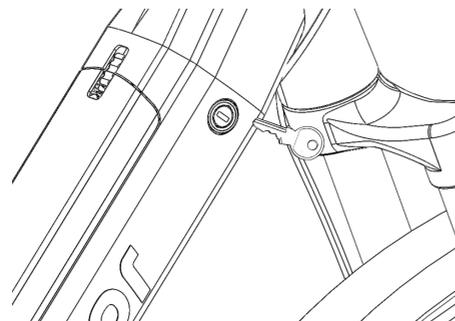
▲ Vous devez uniquement utiliser le chargeur fourni avec votre vélo et ne pas utiliser d'autres moyens de recharge.

Les instructions fournies sur l'étiquette du chargeur de batterie doivent être scrupuleusement respectées.

▲ Mettez la batterie sur off avant toute manipulation, installation ou retrait du vélo.

▲ Il est interdit de démonter ou d'ouvrir la batterie. Si vous constatez une fuite de liquide, évitez tout contact, en particulier avec les yeux.

La batterie vous est livrée partiellement chargée. Pour une meilleure performance, chargez votre batterie entièrement avant la première utilisation.

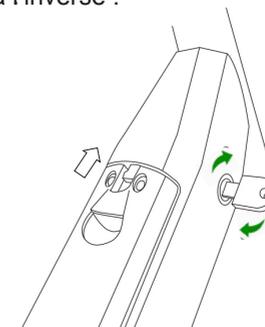
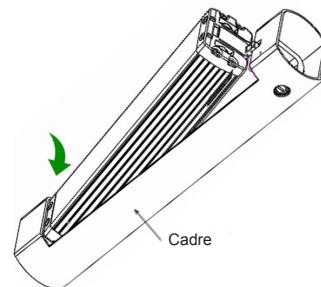


La batterie est intégrée au cadre du VAE.

Vérifiez que le boîtier principal de commande est hors tension avant de manipuler la batterie.

Introduisez la clé, ouvrez le capot, positionnez votre main sur le haut de la batterie, tournez la clé, appuyez sur le bouton pour déverrouiller la batterie, et retirez-la.

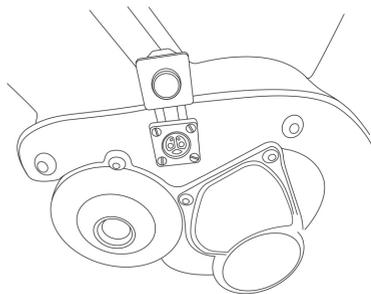
Pour remettre en place la batterie, procédez à l'inverse :



Insérez la batterie sur le bas du support, poussez la batterie en contact du support en maintenant le loquet ouvert avec la clé, poussez le bouton pour que la batterie soit immobilisée. Refermez et retirez la clé.

Chargement de la batterie

La batterie peut être chargée soit hors du vélo soit directement sur le vélo à l'aide du connecteur déporté, en option sur la gamme.



Mettez la batterie en marche, à l'aide du bouton 1 - Marche/Arrêt

1 - Marche/Arrêt

2 - Témoins de charge



Les 4 indicateurs lumineux sur la batterie informent de l'état de charge. Ils représentent chacun 25% de la charge. Si les 4 indicateurs sont allumés, la charge est complète.

Si aucun indicateur n'est allumé, la batterie est totalement déchargée ou endommagée.

A la première utilisation, s'il manque au moins un indicateur, la batterie doit être complètement rechargée.

Utilisation du chargeur de batterie :

Branchez le chargeur sur le réseau électrique et connectez la batterie.

Un voyant sur le chargeur vous indique le niveau de charge. Vert pleine charge, rouge en cours de chargement.

Quand la batterie est chargée, déconnectez le chargeur de la batterie et du réseau électrique. Il n'est pas recommandé de laisser brancher en permanence la batterie au chargeur.

Chargez votre batterie régulièrement même si vous n'utilisez pas ou peu votre vélo. Si vous devez laisser votre vélo pendant plus de 3 mois, maintenez la charge entre 25 et 50 %, vérifiez la charge au bout de 6 mois, si la charge est en dessous de 25%, rechargez-la jusqu'à 50%.

La batterie doit être stockée à température ambiante, idéalement entre 15°C et 25° et ne doit pas être exposée aux flammes ou à une chaleur intense (exposition prolongée au soleil) ou immergée. La température minimale ne doit jamais être inférieure à -20°C.

La batterie dispose d'une autonomie qui peut varier en fonction d'une utilisation intensive ou non, de la charge du VAE, de l'âge de la batterie.

L'état de charge de la batterie est indiqué par le témoin de charge en haut à droite de l'écran de contrôle et visible lorsque le vélo est en charge, il présente 5 barrettes représentant chacune 20 % de la charge et un chiffre en bas de l'écran indiquant l'état de charge en %.

Lorsque la batterie est faible, l'assistance est progressivement diminuée pour préserver le fonctionnement des vitesses et l'éclairage.

La batterie doit être retirée avant tout transport du vélo en voiture ou en avion ou

Si vous devez vous débarrasser de votre batterie, vous devez la rapporter dans un centre de traitement spécialisé.

Ne jamais mettre la batterie à la poubelle.



● LE MOTEUR ET LA BOITE DE VITESSE

Avec une puissance de 250W, le moteur VALEO Go 7 MOTOR permet de vous assister dès que vous pédalez. Vous disposez de 7 vitesses et d'un couple jusqu'à 130 Nm.

La puissance développée par le moteur dépend de la force appliquée par le cycliste et du mode d'assistance sélectionné. Le système Valeo est équipé d'une boîte de vitesse intégrée dans l'unité moteur, elle peut être opérée manuellement ou automatiquement par le système de gestion électronique.

En mode manuel, le vélo se comporte comme un vélo classique, le conducteur choisit ses vitesses pour optimiser son effort.

En mode automatique, le système Valeo sélectionne le meilleur rapport de vitesse en fonction de l'effort de pédalage et du profil de la route.

L'assistance se coupe dès que vous cessez de pédaler ou lorsque la vitesse dépasse 25km/h.

▲ Le bloc moteur/boîte de vitesse ne doit jamais être ouvert. Les interventions doivent être réalisées par un professionnel.

▲ Sous certaines conditions, la paroi extérieure du bloc moteur peut atteindre des températures élevées, évitez tout contact après utilisation récente.

Les performances pourraient être limitées en dessous de -10°C.

Le capteur de vitesse doit être actif pour que le vélo puisse être assisté. Veuillez maintenir les deux parties du capteur (sur roue et sur cadre) en bon état de propreté.

● LES COMMANDES

Modèle : **View Plus Display**

Sur votre guidon, vous disposez de 2 boîtiers de commandes :

Un boîtier principal



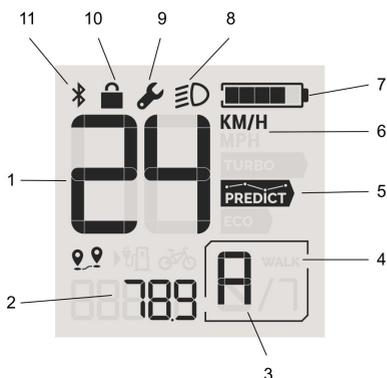
Un boîtier déporté

Le boîtier principal

- 1 - Fonction marche/arrêt
(pression longue = fonction anti-vol)
- 2 - Eclairage
(pression longue = navigation kilométrique)
- 3 - Choix du niveau d'assistance
- 4 - Support boîtier
- 5 - Prise USB-C (prise téléphone 5 V - 2 amp max et connexion diagnostic panne)



Sur son écran de contrôle vous trouverez toutes les informations sur l'état de fonctionnement en temps réel de votre vélo (vitesse, charge de la batterie, éclairage, mode d'assistance, autonomie, distances...)



- 1 - Vitesse
- 2 - Distance du trajet
- 3 - Vitesse enclenchée si mode manuel ou mode automatique
- 4 - Aide à la marche
- 5 - Niveau d'assistance
- 6 - Unité choisie (Km/h ou MPH)
- 7 - Indicateur de charge batterie
- 8 - Témoin d'éclairage
- 9 - Témoin de maintenance
- 10 - Fonction Lock sécurité
- 11 - Etat Bluetooth

Le boîtier de commandes déporté

- 1 - Montée des rapports de la boîte de vitesse
- 2 - Descente des rapports de la boîte de vitesse
- 3 - Choix du mode de passage des vitesses : auto ou manuel
- 4 - Gâchette de commande du mode boost et de l'assistance à la marche

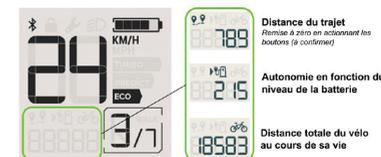


Pour monter ou démonter les boîtiers de commande, dévissez/revisez les vis de fixation du support.
Avant tout montage ou démontage, assurez-vous que les 2 boîtiers sont désactivés.

PROCÉDURE POUR REMISE A ZÉRO DU COMPTEUR DISTANCE DU TRAJET SUR LE BOITIER PRINCIPAL DE COMMANDES



La distance du trajet peut être remise à zéro grâce à un appui prolongé sur le bouton de feu et le bouton de niveau d'assistance.



3-2 - FONCTIONNEMENT DE L'ASSISTANCE

▲ Ne soyez pas distrait par l'écran du boîtier de commande, si vous devez manipuler les commandes en dehors des niveaux d'assistance, arrêtez-vous pour le faire.

Mise en marche : appuyez brièvement sur le bouton 1 ON/OFF du boîtier principal. Choisissez un mode d'assistance à l'aide du bouton 3 du boîtier principal. Le mode par défaut est le mode PREDICT.



- Mode TURBO** : niveau d'assistance maximum
 - Mode PREDICT** : niveau d'assistance intelligent s'adaptant à vos besoins
 - Mode ECO** : niveau d'assistance permettant d'économiser l'énergie et de réaliser un trajet plus long.
- Si aucun mode n'est sélectionné, l'assistance électrique est désactivée.

Le niveau d'assistance s'affiche sur l'écran principal. Si votre batterie est correctement chargée, votre VAE est dès lors prêt à démarrer dès que vous pédalez. Dès que vous cessez de pédaler ou si la vitesse maximale autorisée est atteinte, l'assistance se coupe automatiquement. En mode Predict, le niveau d'assistance varie en fonction de la fréquence de pédalage et de l'effort transmis.

Assistance à la marche et mode boost

La gâchette de commande du boîtier déporté, actionnée par pression du doigt, est une commande progressive de la vitesse. Elle se coupe automatiquement lorsqu'on relâche la pression.

On peut l'utiliser :

En mode assistance à la marche, la fonction aide à pousser le vélo jusqu'à 6 km/h lorsque vous marchez à côté. Attention, les pédales tournent, laissez une place suffisante entre vous et le vélo.

En mode boost, la fonction permet d'accélérer ou monter une pente pendant une courte période, en pédalant.

Réglage des vitesses

Votre vélo à assistance électrique est équipé d'une boîte automatique intégrée.

En utilisant le bouton 3 du boîtier déporté, et en cliquant successivement, vous pouvez choisir le type de changement de vitesse utilisé : automatique ou manuel pour s'adapter aux particularités du trajet et selon vos habitudes de conduite.

En mode manuel, vous choisissez de monter les vitesses en cliquant sur le bouton 1 « + » ou de descendre les vitesses en cliquant sur le bouton 2 « - ». La vitesse engagée s'affiche sur le boîtier principal de 1 à 7. Ce mode manuel n'est disponible qu'en mode ECO, TURBO et lorsque l'assistance est éteinte.

En mode automatique, le système boîte-moteur gère seul les changements de vitesse, le symbole A s'affiche en bas à droite de l'écran.

▲ Il n'y a pas d'accès possible aux paramètres programmés dans le boîtier électronique. Les fonctionnalités d'origine sont verrouillées et vous ne devez jamais tenter de modifier la gestion électronique. Cette action pourrait provoquer un accident aux conséquences graves.

3-3 - FONCTION LOCK SECURITÉ - DISPOSITIF ANTIVOL

Le mode verrouillage est la fonction antivol de votre système Valeo Cyclee™.

Avant la première utilisation du mode verrouillage, vous devez autoriser cette fonction dans votre application mobile Valeo Cyclee™.

En mode verrouillage, l'assistance électrique s'arrête automatiquement et la boîte de vitesses intégrée passe au point mort sans possibilité de redémarrer. Lorsque le mode verrouillage est activé, l'écran affiche uniquement l'icône de verrouillage. Pour activer le vélo électrique, vous devez saisir le code pin sélectionné au préalable sur l'application mobile Valeo Cyclee™ ou déverrouiller



Pour en savoir plus sur le mode verrouillage, consultez le manuel d'utilisation de l'application mobile Valeo Cyclee™.

3-4 - DIAGNOSTIC DE PANNE

Lorsqu'une maintenance est nécessaire, l'indicateur de maintenance s'affiche.

Un code de panne est indiqué sur l'écran en bas à gauche. Les codes de panne sont listés dans la notice de l'interface utilisateur Valeo jointe.

4 - ACCESSOIRES

Votre Vélo vous a été livré avec des accessoires, ils nécessitent un entretien régulier (nettoyage, vérification) en même temps que le vélo lui-même.

Pour les pièces de rechange, nous vous conseillons d'utiliser des produits certifiés conformes.

Béquille :

▲ Remonter impérativement la béquille avant d'utiliser le vélo.

Baisser la béquille lorsque vous désirez stationner le vélo. Vérifier la stabilité du vélo une fois positionné sur sa béquille.

Porte-bagage :

Il respecte les exigences de la norme EN ISO 11243. et la charge maximale est 25 kg.

La charge maximale embarquée autorisée sur le vélo est indiquée au § caractéristiques techniques.

Le porte-bagage n'est pas adapté au transport d'une ou plusieurs personnes.

▲ Recommandations sur la charge : vérifier que l'arrimage est sûr, que la charge est bien répartie, respecter le poids maximal, une modification significative du comportement du vélo est à prévoir (freinage, départ dans les virages...).

Veillez à ne pas couvrir la signalisation, ne rien laisser dépasser ou pendre.

Contrôler régulièrement le serrage des fixations du porte-bagage.

Sonnette :

Elle est obligatoire pour prévenir de votre présence.

Garde-boue :

Il doit respecter constamment une distance minimale avec la roue pour éviter tout frottement et lui permettre de tourner librement. Il ne doit pas perturber les mouvements de direction.

Si vous souhaitez adapter un siège enfant, une remorque ou tout autre accessoire, il vous faudra respecter strictement les consignes de montage et demander conseil à votre revendeur.

5 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Pour utiliser le plus longtemps possible votre VAE en toute sécurité, il est important de l'entretenir régulièrement et d'assurer une maintenance efficace.

Nettoyage :

▲ Retirez ou désactivez la batterie

Le nettoyage peut se faire à l'eau savonneuse ou au liquide-vaisselle dilué, à l'aide d'une éponge, suivi d'un rinçage et d'un séchage de tout le vélo pour éviter un risque de rouille.

Ne pas utiliser d'autres nettoyants chimiques, pas de détergent, pas d'alcool ou d'essence.

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Maintenance :

Comme tout composant mécanique, un cycle à assistance électrique subit des contraintes élevées et s'use.

Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.

Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste.

Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des conditions élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

▲ Pour les éléments en matériaux composite (exemple : guidon) les dommages liés aux chocs peuvent être invisibles pour l'utilisateur et entraîner un fonctionnement anormal voire une rupture dangereuse pour la conduite. Nous vous recommandons en cas de choc de vous adresser à un revendeur spécialisé en vue d'une inspection ou de les détruire et de les remplacer.

▲ Avant toute intervention de maintenance, veuillez retirer la batterie.

▲ Soyez prudent si vous actionnez les roues librement, si elles ne touchent plus le sol ou si vous ne pouvez atteindre les freins, vous risquez de vous coincer les doigts ou d'entraîner des tissus, outils... pouvant occasionner des blessures graves.

Calendrier d'entretien périodique préconisé :

	Interventions régulières	Révision 1	Révision 2		
		200 km ou 6 semaines	1000 km ou 6 mois	Tous les ans ou 2000 km	Tous les 3 ans ou 6000 km
Contrôle de l'efficacité des freins, absence de fuites	X				
Contrôle de la pression des pneus et vérification de l'état	X				
Contrôle du serrage des roues	X				
Vérification de l'éclairage	X				
Contrôle des fonctions électriques	X				
Nettoyage du vélo	X				
Nettoyage de la chaîne (nettoyant spécial) contrôle de l'allongement, ou contrôle de l'état de la courroie	X				
Vérification des couples de serrage : roues, cintre, potence, selle, pédales, manivelles		x	x	X	x
Vérification et réglage des freins, usure des plaquettes, contrôle des fuites, absence de traces d'huile		x	x	X	x
Contrôle du voilage des roues et de la tension des rayons		x	x	X	x
Vérification du fonctionnement transmission et assistance			x	X	x
Graissage tige de selle			x	X	x
Contrôle du fonctionnement de l'interface utilisateur				X	x
Contrôle du kit de direction				X	x
Contrôle/graisage * roues, pédales, chaîne				X	x
Contrôle de l'usure des roues (jantes, rayons)				X	x
Recherche fissures cadre				X	x
Vérification du fonctionnement de la fourche				X	x
Changement transmission, roue libre					x
Changement des pneumatiques					x
Changement des plaquettes de freins					x
Vérification par un professionnel et/ou changement conseillé cintre et potence					x

*Entretien de l'ensemble moteur/boîte de vitesse : contrairement à un système avec dérailleur, la boîte de vitesse ne nécessite pas d'entretien régulier. Seule une vidange doit être effectuée à une fréquence de 13 000 kms ou 1000 heures d'utilisation, uniquement auprès de votre spécialiste, car l'huile utilisée est spécifique.

6 – CONDITIONS DE GARANTIE

▲ Pour votre sécurité, en cas de chute ou d'accident, faites impérativement contrôler votre vélo par un spécialiste avant toute nouvelle utilisation, changer les pièces défectueuses et vérifier tous les réglages.

Le non-respect de cette condition entraîne une annulation de garantie. De même un mauvais entretien ou une utilisation autre que celle préconisée pour ce type de vélo remettent en cause la prise en charge sous garantie.

La garantie s'applique sur présentation d'une preuve d'achat (ticket de caisse, facture).

Durée et pièces garanties :

- **2 ans pour tous les composants montés** (hors pièces d'usure : pneus, jantes, frein, courroie, chaîne, roulements, poignées, peintures)
- **5 ans pour le cadre**

7 – RECYCLAGE



Votre vélo à assistance électrique est recyclable.

Si vous devez vous en débarrasser, vous pouvez le déposer chez un professionnel du recyclage ou une association qui pourra, soit le restaurer, soit récupérer les pièces encore utilisables.

Si vous devez le déposer en déchetterie, nous vous invitons à le démonter et respecter les consignes de recyclage compte-tenu des matériaux présents dans chacun des composants.

Demander conseil pour éviter toute fausse manipulation de tri.



Radior



www.radior-bike.fr